



5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50  
FAX (41.22) 919 41 60  
E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 10 juin 2005

## SESSION DE HONG KONG DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

### *Informations préalables*

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Ces deux dernières années, l'initiative visant à donner une dimension parlementaire à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a beaucoup progressé. L'Union interparlementaire et le Parlement européen continuent à ouvrir la voie en la matière grâce à un processus connu sous le nom de **Conférence parlementaire sur l'OMC**, qui tient des sessions une fois par an ainsi qu'à l'occasion des conférences ministérielles de l'OMC. L'objectif principal de la Conférence parlementaire est de rendre l'OMC plus transparente vis-à-vis de l'extérieur et de faire en sorte que cette organisation intergouvernementale rende compte de son action aux élus que sont les législateurs.

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC aura lieu **à Hong Kong (Chine)**, en liaison avec la sixième Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra du 13 au 18 décembre 2005. Les modalités de cette session parlementaire s'inspireront de celles de la réunion parlementaire très fructueuse qui s'est tenue à Cancún il y a deux ans à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC. La réunion parlementaire de Hong Kong se tiendra en deux parties, **les 12 et 15 décembre 2005**, à l'**hôtel Harbour Plaza Hong Kong** qui dispose des salles de réunion appropriées, peut assurer l'hébergement d'une fraction importante des délégués parlementaires et est facilement accessible depuis le Centre de convention où aura lieu la Conférence ministérielle.

L'ordre du jour et le programme de travail de la session de Hong Kong de la Conférence parlementaire sur l'OMC seront établis par le Comité de pilotage de la Conférence qui siégera à Genève les 22 et 23 septembre 2005. Vous recevrez peu après une lettre d'invitation officielle, l'ordre du jour et le programme de la session de Hong Kong. Pour autant, cela ne signifie pas que les questions de voyage et de réservations de chambres d'hôtel ainsi que l'accréditation à la Conférence peuvent être différées jusqu'en septembre – bien au contraire.

Nous avons été informés par le Secrétariat de l'OMC que le nombre total des délégués officiels, des parlementaires, des représentants de la société civile et des journalistes se rendant à Hong Kong pour la Conférence ministérielle de l'OMC et réunions connexes dépassera 10 000. Les autorités de la région administrative spéciale de Hong Kong, hôte de la Conférence, ont mis en place un service de coordination chargé des aspects logistiques de la Conférence. Toutefois, ce service assistera principalement les personnes officiellement accréditées à la Conférence ministérielle de l'OMC.

Conformément à la pratique, je vous recommande donc vivement de veiller à ce que des membres expérimentés de votre parlement au fait des dossiers du commerce et du développement fassent partie de la délégation officielle de votre pays à la Conférence de l'OMC. C'est de loin la manière la plus efficace pour que les formalités de voyage, visa, hébergement et accréditation soient traitées de façon centralisée par vos autorités et par le service de coordination de la Conférence ministérielle. Les délégués parlementaires dûment accrédités auront libre accès au Centre de convention où la Conférence ministérielle se tiendra et pourront ainsi s'entretenir avec les négociateurs gouvernementaux. Veillez noter que la plupart des pays ont déjà commencé à inscrire leurs délégations à la Sixième Conférence ministérielle de l'OMC et que la réservation de chambres d'hôtel est en cours.

Nous savons d'expérience, néanmoins, que quelques parlementaires et personnes accompagnantes se rendront à Hong Kong hors du cadre de la délégation officielle de leur pays à la Conférence ministérielle de l'OMC. Ces délégués devront se charger eux-mêmes de leur voyage et de leur hébergement et obtenir des visas d'entrée pour Hong Kong, si nécessaire.

Pour leur faciliter la tâche, l'Assemblée populaire nationale de la Chine a pré-réservé un certain nombre de chambres à l'**hôtel Harbour Plaza Hong Kong** où la réunion parlementaire aura lieu. Pour y obtenir une chambre, chaque délégué devra remplir le **formulaire de réservation** ci-joint et le retourner dès que possible et **au plus tard le 15 septembre 2005, directement à l'hôtel**, en utilisant les coordonnées indiquées sur le formulaire. Les chambres seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes. En raison de la très forte demande d'hébergement dans les hôtels de Hong Kong au moment de la Conférence de l'OMC, l'hôtel ne peut garantir aucune réservation au-delà de cette date limite. Veuillez consulter la **Note d'informations pratiques** ci-jointe pour plus de détails.

En ce qui concerne les formalités d'accréditation, tous les participants à la session de Hong Kong de la Conférence parlementaire sur l'OMC devront remplir le **formulaire d'inscription** ci-joint et le retourner au Secrétariat de l'UIP **avant le 15 novembre 2005**. Les mesures de sécurité à Hong Kong seront très strictes au moment la Conférence ministérielle de l'OMC et seules les personnes dûment accréditées et portant le badge officiel de la Conférence de l'OMC auront accès à la zone entourant le Centre de convention. L'accès à l'**hôtel Harbour Plaza Hong Kong** sera soumis à moins de restrictions, mais sera néanmoins contrôlé. Les parlementaires et les personnes accompagnantes se rendant à Hong Kong hors du cadre de la délégation officielle de leur pays à la Conférence ministérielle de l'OMC devront se plier à une procédure spéciale d'accréditation "parlementaire" qui sera assurée par le Secrétariat de l'UIP. Les détails de cette procédure sont décrits dans la Note d'informations pratiques.

Au nom des co-organisateurs de la session de Hong Kong de la Conférence parlementaire sur l'OMC, je vous remercie par avance de bien vouloir veiller à ce que les formalités concernant l'accréditation, l'hébergement et les voyages de vos délégués qui se rendront à Hong Kong en décembre prochain soient accomplies. Les documents de travail pour la session vous seront adressés en temps utile après la réunion du Comité de pilotage de septembre prochain.

Veillez agréer l'expression de ma très haute considération.



Anders B. Johnsson  
Secrétaire général